

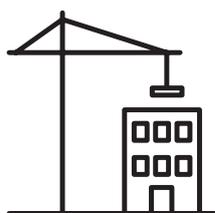
LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI ET DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU SEIN DE L'ARC DE L'INNOVATION

 NOTE n°135

OCTOBRE 2018



© Apur - Arnaud Dubois Fresney / Immeuble de bureaux - Jean Mas, architecte (Ateliers 2/3/4)



L'Arc de l'innovation est né en 2015 de la volonté de soutenir le développement économique et l'emploi dans l'est de Paris et de la petite couronne, en visant particulièrement les quartiers de la politique de la ville.

59 600

établissements économiques créés dans l'Arc de l'innovation en 2017

Dans ces quartiers, les emplois sont moins présents et relèvent plus souvent du secteur public. Le territoire de l'Arc, qui concentre la moitié des lieux d'innovation de la Métropole du Grand Paris (MGP) connaît depuis 2008 une dynamique d'emplois et d'activité que le

projet vise à accompagner et à amplifier. En 2017, près de 60 000 établissements ont été créés, la majorité sous le régime du micro-entrepreneur. Ces emplois correspondent pour partie au développement des plateformes numériques de l'économie collaborative.

L'Arc de l'innovation est un projet initié en 2015 par les territoires de Paris, Plaine Commune, Est Ensemble et Grand-Orly Seine Bièvre, qui s'articule autour d'une communauté de lieux et d'acteurs innovants dans les domaines économique, social et sociétal. Le projet vise à développer et à dynamiser les lieux d'innovation, de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.

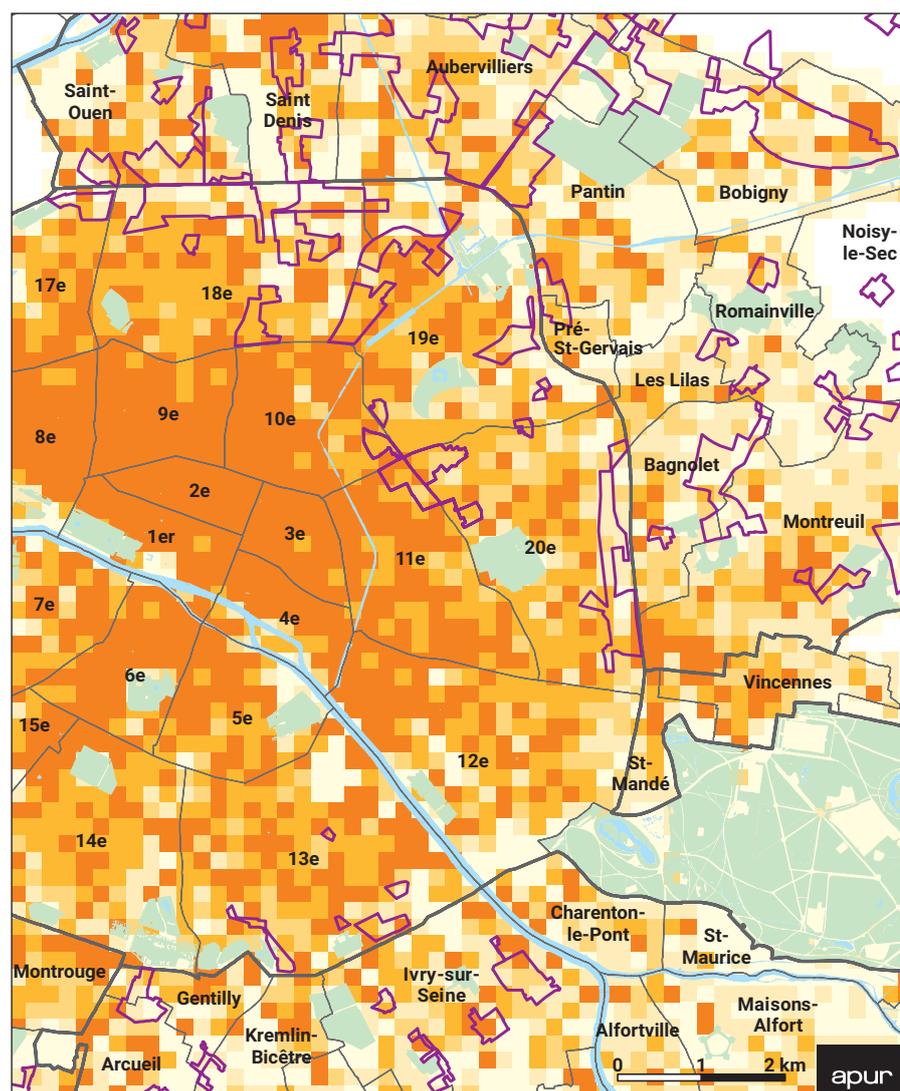
L'Arc de l'innovation s'inscrit dans le territoire de la géographie prioritaire de l'est parisien : il s'étend, aux abords du boulevard périphérique, de la porte Pouchet jusqu'à la porte de Vanves (figure 1). Ce périmètre n'est pas figé et peut être amené à s'élargir avec l'arrivée de nouveaux lieux ou acteurs. Le périmètre statistique retenu pour cette étude est

composé de 28 communes et 9 arrondissements parisiens qui représentent un cinquième du territoire de la métropole du Grand Paris (MGP), 40 % de sa population et un tiers de ses emplois salariés (2,7 millions d'habitants et 1,3 million d'emplois salariés).

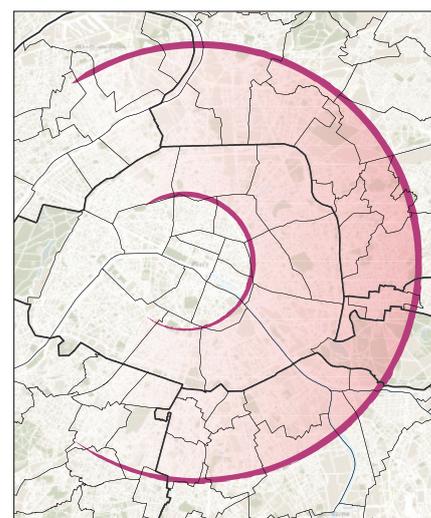
L'Arc de l'innovation concentre plus de 40 % des quartiers de la politique de la ville (QPV) de la MGP : il en compte 65 sur 158. L'un des principaux objectifs de l'Arc est d'accompagner l'ancrage local des acteurs de l'innovation pour favoriser le développement économique et l'emploi du grand est parisien dans une optique de rééquilibrage avec l'ouest parisien. L'emploi est un enjeu majeur de ce projet.

L'Arc de l'innovation concentre plus de 40 % des quartiers de la politique de la ville (QPV) de la MGP. L'emploi est un enjeu majeur de ce projet.

UNE PLUS FAIBLE DENSITÉ D'EMPLOIS SALARIÉS DANS LES QPV (FIGURE 1)



L'ARC DE L'INNOVATION



Nombre d'emplois salariés

- plus de 500
- de 200 à 500
- de 100 à 200
- de 20 à 100
- moins de 20

quartier prioritaire de la politique de la ville

Source : CLAP (Insee) - 2015

Dans les QPV, trois emplois salariés sur quatre relèvent de la sphère présenteielle

Près de 40 000 établissements sont implantés dans les quartiers de la politique de la ville de l'Arc de l'innovation, comptant 113 000 emplois salariés. Ces quartiers prioritaires ont par nature plutôt une fonction résidentielle et sont peu pourvus en emplois (figure 2). Ils concentrent 9 % de l'emploi salarié de l'Arc et 18 % de sa population (3 % des emplois et 7 % de la population de la MGP).

Ils se distinguent par une très forte proportion d'emplois relevant de la sphère présenteielle (77 % contre 62 %

à l'échelle de la MGP) (voir définitions). Ces emplois destinés à satisfaire les besoins de la population présente sont particulièrement dominants (9 emplois salariés sur dix) dans les quartiers Grand Centre / Sémard à Saint-Denis et Salengro / Gaston Roulaud / Centre Ville à Bobigny. Le quartier Michelet / Alphonse Karr / Rue de Nantes dans le 19^e arrondissement parisien fait, quant à lui, exception : il concentre plus d'emplois relevant de la sphère productive (45 % contre 38 % dans la Métropole du Grand Paris).

De nombreux emplois publics dans les quartiers politique de la ville



113 000

emplois salariés dans les quartiers prioritaires de l'Arc de l'innovation (9 % des emplois salariés de l'Arc)

Le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale regroupe, à lui seul, 42 % des emplois salariés des quartiers contre 24 % dans la MGP (figure 2). Cette part dépasse même la moitié dans les quartiers tels que Grand Centre / Sémard ainsi qu'à Salengro / Gaston Roulaud / Centre-Ville et aux Portes du Vingtième à Paris.

Ces trois quartiers accueillent de grands établissements publics tels que les services du département de la Seine-Saint-Denis (8 000 salariés) à Bobigny, les services des communes de Bobigny (1 100 salariés) et de Saint-Denis (2 100 salariés), la Direction départementale des finances publiques du département (1 200 salariés) à Bobigny et un établissement de la caisse nationale d'assurance maladie (1 500 salariés) dans le 20^e arrondissement.

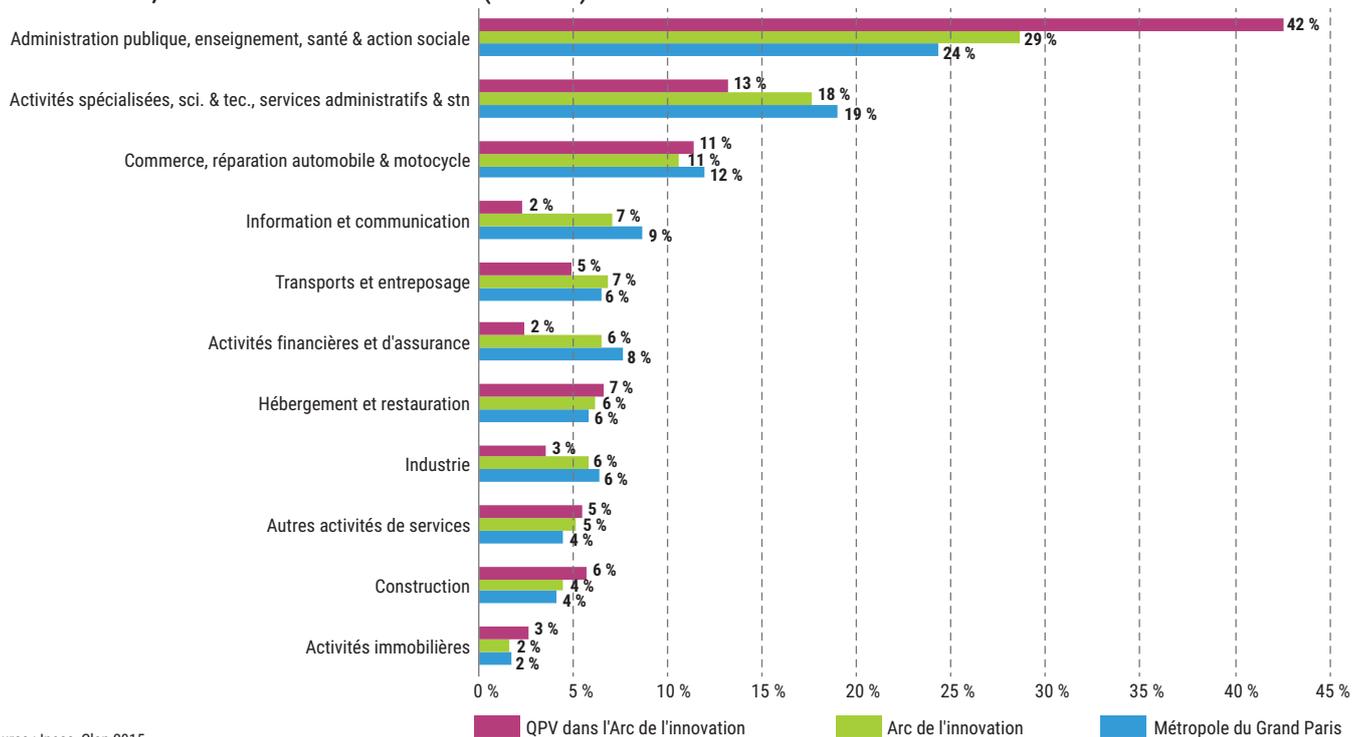
À une moindre échelle, les emplois dans le secteur de la construction sont également plus présents dans les quartiers prioritaires. Dans le quartier Franc Moisin / Cosmonautes / Cristino Garcia / Landy (quartier situé principalement à Aubervilliers et à La Courneuve), ils sont

notamment trois fois plus nombreux en proportion qu'à l'échelle de la MGP et deux fois plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de l'Arc.

À l'inverse, les activités spécialisées scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien aux entreprises sont peu représentés sauf dans le quartier Michelet / Alphonse Karr / Rue de Nantes à Paris 19^e où ils représentent plus de deux emplois sur cinq. La présence de quelques grands établissements privés confère à ce quartier un profil singulier : Lancry Protection Sécurité, siège du Club Méditerranée (environ 2 000 salariés chacun) ou encore TFN Propreté Ile-de-France (1 400 salariés).

Le tissu productif des quartiers prioritaires est plutôt composé d'établissements de petite taille : le nombre moyen de salariés par établissement est de 2,9 contre 3,8 à l'échelle de la MGP. Les établissements de moins de 50 salariés y emploient 43 % des salariés contre 38 % dans la MGP. Dans ces quartiers, certains petits établissements développent une activité de services en nouant localement des partenariats avec les plus grands établissements.

42 % DES EMPLOIS DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, L'ENSEIGNEMENT, LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE (FIGURE 2)



Source : Insee, Clap 2015

L'emploi salarié en hausse dans les communes de l'Arc comptant un QPV

Entre 2008 et 2015, l'emploi salarié croît plus rapidement dans le territoire de l'Arc de l'innovation qu'en moyenne à l'échelle de la MGP (2,4 % contre 1,5 %). C'est dans les communes accueillant un quartier de la politique de la ville que la dynamique est la plus forte (+ 3 % contre + 0,3 % pour les autres communes) (figure 3). L'essor des emplois salariés est notable à Gentilly, Romainville, Alfortville et Saint-Denis (hausse de plus de 25 %) et, dans une moindre

mesure, à Villejuif et Saint-Ouen. Des services publics administratifs se sont implantés à Romainville (siège d'Est Ensemble : 1 100 emplois) et Saint-Denis (siège de Plaine Commune : 2 200 emplois). Dans d'autres communes, l'emploi s'est davantage accru dans les secteurs productifs, comme à Gentilly avec l'implantation d'établissements SANOFI de commerce pharmaceutique (3 800 emplois) et d'un établissement de nettoyage industriel (1 300 emplois).



Silver Innov', pépinière d'entreprises à Ivry-sur-Seine

L'emploi non-salarié en forte hausse

L'emploi non-salarié s'est fortement développé dans la métropole du Grand Paris sur la période récente, plus rapidement que l'emploi salarié, en particulier à Paris. Parmi les 16 000 emplois supplémentaires recensés dans les communes de l'Arc de l'innovation entre 2009 et 2014, 9 emplois sur 10 sont des emplois non-salariés. L'évolution a été particulièrement importante dans les communes du Kremlin-Bicêtre, de Montrouge, de Villejuif et de Pantin (plus de 22 % de hausse sur la période).

En 2014, les communes de l'Arc de l'innovation regroupent 148 000 emplois non-salariés, soit 10 % de l'emploi total (+ 1 point depuis 2009), une proportion similaire à celle de la Métropole du Grand Paris. Les emplois non-salariés relèvent aux trois quarts des secteurs du commerce, des transports et des services divers. La moitié des actifs non-salariés sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

L'EMPLOI SALARIÉ AUGMENTE PLUS RAPIDEMENT DANS LES COMMUNES COMPTANT UN QUARTIER PRIORITAIRE (FIGURE 3)

	Communes avec QPV	Communes sans QPV
Emplois salariés en 2015	1 047 500	225 500
Taux d'évolution du nombre d'emplois salariés entre 2008 et 2015	3	0
% de l'emploi salarié dans la sphère présenteielle 2015	67	70
Emplois non salariés 2014	125 600	22 600
Taux d'évolution du nombre d'emplois non salariés entre 2009 et 2014	13	10
Taux de création d'établissements 2017	19	18
Taux de création d'établissements 2012	17	17
% de créations d'étab. par des micro-entrepreneurs 2017	52	53
% de créations d'étab. par des micro-entrepreneurs 2012	49	54

Sources : Insee, recensement 2009 et 2014, Clap 2008 et 2015, REE 2012 et 2017

Un développement des nouvelles économies dans l'Arc de l'innovation

L'économie et les emplois se transforment dans l'Arc de l'innovation sous l'effet du renforcement des pôles numériques dans le nord parisien et de l'essor de l'activité dans les secteurs créatifs du design, des jeux vidéo, du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

Si les nouvelles économies gagnent du terrain dans l'Arc, elles sont encore majoritaires dans l'ouest de la MGP.

Autre spécificité de l'Arc, l'économie solidaire (commerces et services solidaires, réseaux et communautés, économies circulaires...) y est particulièrement présente.

La moitié des lieux d'innovation de la MGP sont localisés dans l'Arc.

Le développement de lieux d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat vient conforter cette dynamique: 53 % des incubateurs, pépinières ou accélérateurs, des ateliers de fabrication numérique et des espaces de coworking de la métropole du Grand Paris sont concentrés dans l'Arc de l'innovation. Ce territoire regroupe 600 lieux dédiés à l'innovation, dont 100 sont implantés en quartier prioritaire. Certaines figures emblématiques de l'innovation métropolitaine sont localisées dans ces quartiers, par exemple l'incubateur Silver Innov à Ivry-Port, l'école numérique Simplon.co dans le quartier des Portes du 20^e ou encore le Cent Quatre-Paris dans le 19^e arrondissement parisien.

Une dynamique de création d'établissements portée par le régime du micro-entrepreneur

L'attractivité d'un territoire peut être appréhendée, entre autres, par les créations d'établissements. En 2017, 59 600 établissements économiques ont été créés dans l'Arc, soit 16 600 de plus qu'en 2012 (+ 39 %). L'Arc concentre 42 % des créations réalisées dans la MGP (contre 39 % du stock). Cette hausse est notamment due aux immatriculations sous le régime du micro-entrepreneur qui ont progressé de 45 % en cinq ans. En 2017, la part des micro-entrepreneurs parmi les créateurs d'entreprise s'élève à 52 % dans l'Arc, contre 47 % dans la MGP.

Dans l'Arc de l'innovation, les créations relèvent principalement des activités des sièges sociaux, conseil, gestion (+ 4 400), mais aussi des activités de poste et de

courrier (+ 6 100), essentiellement sous forme de micro-entrepreneurs, ainsi que de celles des transports terrestres (+ 2 300). Le succès des « autres activités de poste et de courrier » — incluant la livraison à domicile — se confirme également à l'échelle de la région francilienne et est à relier au développement croissant des plateformes numériques de l'économie collaborative telles que Deliveroo, Foodora, Uber eats, Stuart ou Glovo.

Les créations d'établissements les plus nombreuses ont eu lieu dans les neuf arrondissements parisiens ainsi qu'à Aubervilliers, Montreuil et Saint-Denis. Toutefois, c'est à Bagneux, Saint-Ouen et Gentilly que le taux de création a le plus fortement augmenté entre 2012 et 2017.

L'Arc concentre 42 % des créations d'établissements réalisées dans la MGP

Plus d'un emploi salarié par actif salarié dans l'Arc de l'innovation

L'Arc de l'innovation constitue à la fois un vaste bassin de main-d'œuvre, plutôt qualifiée, et un vaste bassin d'emploi. La hausse récente des emplois s'accompagne également d'une augmentation de la population active. L'Arc compte 1,1 emploi salarié pour 1 actif occupé

salarié résident (1,3 dans la MGP). Ce ratio, inchangé depuis 2008, masque cependant des disparités locales : il est nettement plus élevé à Paris et à Plaine Commune du fait de la forte densité d'emplois et proche de 1 à Est Ensemble et à Grand-Orly Seine Bièvre

Une certaine inadéquation entre le profil des emplois et des actifs

Si la situation est globalement équilibrée en volume dans l'Arc de l'innovation (autant d'emplois que d'actifs), la structure des emplois diverge de celle de la population active, de façon différente selon les territoires : le volume d'emplois de cadres et de professions intermédiaires est inférieur à celui des

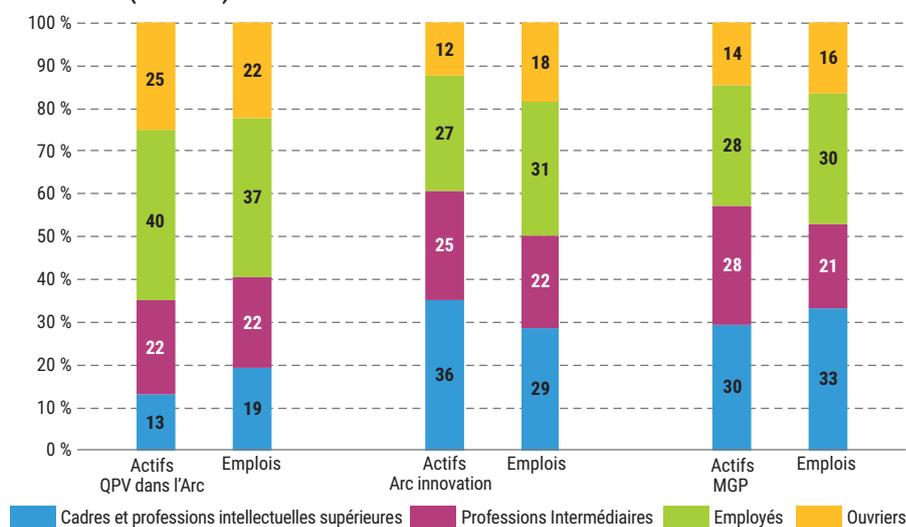
actifs résidents possédant ce niveau de qualification (*figure 4*). Cet écart est encore plus marqué dans la partie parisienne de l'Arc, où les cadres et professions intellectuelles supérieures sont prédominants parmi la population active résidente (44 %) alors que les emplois de cadres n'atteignent pas un tiers. À Plaine

Commune, à l'inverse, les emplois de cadres sont très présents alors que la majorité des actifs résidents sont employés ou ouvriers. Dans les deux autres EPT, la nature des emplois coïncide davantage avec la qualification des actifs occupés. Ce déséquilibre pour les cadres s'est amplifié sur la période récente, la part des cadres résidents ayant augmenté plus fortement que le nombre d'emplois de cadres (+ 3 points contre + 1 point). Le phénomène est inverse dans la MGP,

aussi bien en 2015 qu'en évolution : les emplois de cadres sont plus nombreux que les actifs résidents et ils ont augmenté sur la période.

Dans les quartiers prioritaires, les emplois salariés et les actifs résidents sont nettement moins qualifiés que dans le reste de l'Arc de l'innovation et la part d'emplois de cadres dépasse de 6 points celle des actifs résidents de même qualification.

DES EMPLOIS ET DES ACTIFS MOINS QUALIFIÉS DANS LES QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE (FIGURE 4)



Source : Insee, recensement 2014 et Clap 2015.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises de moins de 10 salariés ne sont pas représentés, ils représentent moins de 2% de chaque color



56 %

des actifs salariés habitant dans le territoire de l'Arc, y travaillent

Les employés et les ouvriers sont les plus enclins à travailler dans leur territoire

Parmi les actifs salariés habitant dans le territoire de l'Arc, 56 % y travaillent. Il s'agit principalement d'employés ou d'ouvriers. Les actifs exerçant leur activité en dehors du territoire sont en grande partie des cadres et des professions intellectuelles supérieures (42 %) et ils se rendent essentiellement dans les autres arrondissements parisiens ou à la Défense. Réciproquement, la moitié des emplois exercés dans l'Arc le sont par des personnes n'y résidant pas. Parmi celles-ci, 30 % occupent une profession intermédiaire.

La hausse du nombre d'emplois sur la période récente n'a pas directement bénéficié aux habitants du territoire de l'Arc puisque la part d'actifs salariés y travaillant parmi ceux qui y habitent a très légèrement baissé entre 2009 et 2014. Quelques communes ont toutefois tiré leur épingle du jeu, notamment Cachan, La Courneuve et Malakoff où la part des actifs « stables » a augmenté de 2 à 6 points, aussi bien pour les cadres que pour les employés et ouvriers.

Sources et définitions

Sources

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) au 31 décembre 2015, et **fichiers géolocalisés Sirene** au 1^{er} janvier 2015. Ces deux fichiers ont été appariés afin de repérer les établissements et les emplois salariés dans les quartiers prioritaires. La géolocalisation des établissements a fait l'objet d'un examen particulier sur le territoire de l'Arc de l'Innovation.

Recensement de la Population 2014, en particulier pour l'étude des non-salariés et des flux domicile-travail.

Répertoire des entreprises et des établissements, Sirene 2017, pour les créations d'établissements.

Définitions

La sphère présenteielle concerne les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

La sphère productive concerne les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone

et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893206>

Champ

Le périmètre statistique retenu ici pour l'Arc de l'innovation comprend 9 arrondissements parisiens (10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e), et 28 communes : Saint-Ouen, Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers, Pantin, Romainville, Bobigny, Montreuil, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet, Vincennes, Saint-Mandé, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Gentilly, Arcueil, Cachan, Montrouge, Malakoff, Bagneux, Châtillon, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Alfortville, Maisons-Alfort. Dans ce territoire, on compte 65 quartiers prioritaires dont la totalité des quartiers parisiens.

Dans cette étude, seuls les six plus grands quartiers de l'Arc de l'innovation en termes d'emplois ont été analysés séparément.



Pour en savoir plus

« Arc de l'innovation — Analyse du contexte socio-économique », Apur, novembre 2017.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/arc-innovation-analyse-contexte-socio-economique>

« L'innovation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris – Données sur les startups, les lieux, les méthodes », Apur, octobre 2016.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/innovation-paris-metropole-grand-paris-donnees-startups-lieux-methodes>

« Les industries créatives : 25000 emplois créatifs créés en cinq ans dans la métropole parisienne », Insee/Apur, avril 2016.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/industries-creatives-25-000-emplois-creatifs-crees-cinq-ans-metropole-parisienne>

Directrice de la publication :

Dominique ALBA

Note réalisée par :

Marina RIBEIRO, Sandra ROGER

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Avec le concours de :

Françoise JACQUESSON, Insee

Cartographie et traitement statistique :

Anne SERVAIS

Photos et illustrations :

Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

